

CURIE GÉNÉRALE

Rome, le 5 avril 2006

Aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission

Chers Frères,

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en vos cœurs maintenant et à jamais !

Comme je vous l'ai déjà dit dans ma lettre du 15 mars dernier, la Commission pour les confrères en difficulté a tenu sa première réunion en même temps que notre dernière session de *Temps Fort*. Elle a travaillé dur afin de préciser les objectifs et critères de son service à la Congrégation.

Après diverses rencontres avec les membres du Conseil Général, la Commission nous a présenté, pour être examinés et approuvés, la lettre et le questionnaire que je vous adresse ci-joint.

Les réponses à ce questionnaire seront une première étape dans le processus de préparation à la session internationale qui se tiendra à Rome du 9 au 17 janvier 2007. Les informations qui seront recueillies de toutes les Provinces seront essentielles pour le travail et la réflexion de la Commission, qui se réunira de nouveau à la Curie Généralice au début du mois d'octobre pour mettre au point les préparatifs de la Session internationale.

Je crois, chers confrères, que nous sommes en train d'entreprendre les démarches nécessaires pour trouver une orientation et des moyens pratiques qui nous aideront à vivre notre vocation missionnaire dans une plus grande fidélité, et à servir nos confrères qui vivent des situations difficiles, afin de les aider à surmonter ces difficultés et être heureux dans leur ministère.

Aussi, je vous invite à participer à cette enquête, avec la collaboration des anciens Visiteurs qui peuvent le faire et surtout des confrères que vous connaissez et qui vivent séparés de notre communion fraternelle.

Votre frère en saint Vincent,



G. Gregory Gay, C.M.
Supérieur Général

Rome, le 5 avril 2006

Aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission

Cher Confrère,

La grâce de Notre Seigneur Jésus Christ soit toujours avec nous !

Il nous a été demandé par le Supérieur Général et son Conseil de préparer une session au sujet de nos confrères en difficulté. Ce n'est pas une tâche facile. Nous sommes conscients que beaucoup de ces confrères sont vraiment nos confrères. Afin de nous préparer, ainsi que tous ceux qui seront présents à cette session, nous vous proposons quelques questions.

Nous espérons ne pas vous charger d'une tâche impossible mais plutôt nous enrichir de votre expérience, même si ce sont des expériences douloureuses. Nous vous prions de répondre en toute confiance et soigneusement à ces questions, en espérant que vos conseils puissent être une aide précieuse pour nos confrères qui doivent s'occuper de ceux qui sont en situation difficile et aussi pour les confrères concernés.

Nous vous remercions de bien vouloir donner une copie de ce questionnaire aux formateurs de votre Province et leur demander de nous envoyer leurs réponses.

Cette lettre est adressée aux Visiteurs et à leurs prédécesseurs en vue d'obtenir une perspective étalée sur un espace de temps plus long. Nous espérons que chacun répondra personnellement à ces questions à partir de sa propre expérience.

Vous connaissez sans doute des confrères qui ont quitté la communauté. Cela nous aiderait bien si eux aussi nous faisaient part de leurs idées. Merci de leur envoyer le questionnaire, ci-joint, qui leur est destiné.

Nous vous prions de retourner vos réponses au Père Varghese THOTTAMKARA, Curie Généralice avant le 30 juin 2006.

Nous vous remercions de votre aide dans cette tâche difficile. Notre espoir est que le résultat de ce travail soit source de sérénité et aussi de joie pour nos confrères en difficulté, une aide pour vous dans votre ministère pour gérer ces situations difficiles.

La Commission pour les Confrères en situation difficile.

Varghese Thottamkara (Procurateur Général)
Wiel Bellemakers (Holande), Carlos Albeiro Velásquez (Colombia)
y Michael Joyce (USA - Midwest)

Questionnaire pour les Visiteurs, les Visiteurs précédents et Formateurs

La Commission pour les confrères en difficulté essaie de les connaître afin qu'elle puisse aider les Visiteurs à travailler avec eux. Elle demande aux personnes suivantes de répondre à ce questionnaire :

1. Le Visiteur
 2. Le Visiteur précédent
 3. Les formateurs.
-
1. Combien de cas de confrères en situation difficile avez-vous eus durant votre mandat ?
 2. Pour quels motifs les confrères ont-ils quitté la Communauté durant votre mandat ?
 3. Pour vous, quels ont été les cas les plus difficiles à résoudre ?
 4. Quand le confrère a-t-il commencé à éprouver des difficultés ?
 5. Lorsqu'un confrère a commencé à éprouver des difficultés, chez qui a-t-il trouvé de l'aide ? avec l'accord du Visiteur ou sans que celui-ci en soit au courant ?
 6. Les confrères en difficulté participent-ils régulièrement aux exercices spirituels de la Province ?
 7. Qu'a fait la communauté pour essayer d'aider le confrère au niveau local et au niveau provincial ?
 8. Comment la formation permanente aide-t-elle les confrères vivant et travaillant dans des situations difficiles à éviter des problèmes majeurs ?
 9. Dans votre programme de Formation permanente avez-vous quelqu'un, ayant le rôle de mentor, qui accompagne des jeunes confrères ?
 10. Comment votre programme de mentoring (guider, conseiller) a-t-il aidé des confrères présentant des problèmes majeurs ?
 11. Lorsque vous effectuez la visite canonique, vous informez-vous auprès des confrères s'ils ont un Directeur spirituel ?
 12. Le Visiteur ou le Supérieur local a-t-il quelque connaissance de la pratique des confrères par rapport à la direction spirituelle ?
 13. Combien y a-t-il de confrères en difficulté qui sont en situation d'absence légitime ou d'exclaustration ?
 14. Combien y a-t-il de confrères en situation difficile absents illégalement ?

15. Quelles sont les mesures prises actuellement ou ont été prises dans la Province durant votre mandat à propos de ceux qui sont absents illégalement ?
16. Êtes-vous/ou un des confrères est-il en contact avec les membres absents ?
17. Comment vous y prenez-vous pour faciliter aux confrères qui sont absents la tâche de régulariser leur situation, soit pour réintégrer la communauté soit pour engager une procédure de sortie de la Congrégation ?
18. Que suggérez-vous pour empêcher que de gros problèmes ne se développent chez les confrères ?

MERCI DE RETOURNER VOS REPONSES AVANT LE 30 JUIN

La Commission pour les Confrères en situation difficile.

Varghese Thottamkara (Procurateur Général)

Wiel Bellemakers (Holande), Carlos Albeiro Velásquez (Colombia)

y Michael Joyce (USA - Midwest)

**Questionnaire pour les membres
qui ont quitté la Congrégation
et pour les confrères en situation difficile**

La Commission pour les confrères en situation difficile essaie de les connaître afin de pouvoir aider les Visiteurs à travailler avec eux. Ce questionnaire est envoyé aux :

- a) membres qui ont quitté la Congrégation et dont la situation a été régularisée.
 - b) membres qui sont en difficulté actuellement.
1. Qu'est-ce qui vous a aidé au moment où vous quittiez la communauté ?
 2. Quel genre de conseils avez-vous demandé au moment où vous pensiez prendre la décision de quitter la Congrégation ?
 3. Quelle est la raison principale qui vous a motivé pour quitter la Congrégation.
 4. Vers qui vous êtes-vous tourné lorsque vous avez commencé à éprouver les difficultés qui vous ont conduit à quitter la Congrégation ?
 5. Êtes-vous heureux dans votre situation actuelle ?
 6. Êtes-vous reconnaissant ou en voulez-vous à la communauté par rapport à la procédure qu'elle a employée pour régulariser votre situation canoniquement ?
 7. Quelle sorte d'aide la communauté devrait-elle offrir à ceux qui envisagent de la quitter ?
 8. Avez-vous d'autres suggestions pour la communauté concernant l'approche des confrères éprouvant des difficultés dans leur vocation dans la communauté ?

MERCI DE RETOURNER VOS REPONSES AVANT LE 30 JUIN

La Commission pour les Confrères en situation difficile.

Varghese Thottamkara (Procurateur Général)

Wiel Bellemakers (Holande), Carlos Albeiro Velásquez (Colombia)

y Michael Joyce (USA - Midwest)